



UNIVERSITÉ
EUROPÉENNE
DE BRETAGNE

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 21 novembre 2011
Délibération n° 2011-31

Gestion par la mission CDI des formations des doctorants à l'enseignement supérieur

Vu le décret 2007-387 du 21 mars 2007 portant création de l'établissement public de coopération scientifique « Université européenne de Bretagne », et en particulier l'article 6 des statuts annexés

Vu la circulaire du 24 juin 2009 relative à l'application du décret n°2009-464 du 23 avril 2009 relative aux doctorants contractuels des établissements publics d'enseignement supérieur ou de recherche.

Vu la délibération 2011-19 du conseil d'administration de l'UEB du 27 juin 2011 relative à la gestion par la mission CDI des formations des doctorants à l'enseignement supérieur

Exposé des motifs :

Depuis janvier 2011, les formations du Centre d'Initiation à l'Enseignement Supérieur (CIES) Grand-Ouest sont insérées dans le catalogue des formations complémentaires proposées aux doctorants, mis en place par le Collège Doctoral International (CDI) de l'UEB.

Suite à la suppression du CIES Grand-Ouest, l'UEB a pris en charge, à compter du 1^{er} septembre 2011 les activités de formations des doctorants de l'enseignement supérieur.

Afin d'assurer au mieux cette intégration, un agent de l'Université de Rennes 2 exerçant son activité au sein du CIES, a été mis à disposition de l'UEB.

Proposition :

Le coût salarial de l'agent mis à disposition s'élève à 44 000 € et sera financé à 50% par l'Université de Rennes 2 et 50% par l'UEB.

Le coût des formations hors salaire s'élève à 50 250 € et sera financé à hauteur de 40 000 € par le MESR.

Le solde à financer par l'UEB de 32 250 € sera réparti entre les établissements bénéficiaires du dispositif.

Nombre de membres en exercice : 31

Votants : 24	Refus de participer au vote : 0
	Pour : 23
	Contre : 0
	Abstentions : 0

Visa du Président de séance

Le Président de l'Université
Européenne de Bretagne

G. CATHELINÉAU

Délibération adoptée

Transmis au Recteur Chancelier des universités le 13 décembre 2011